

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 39 (1931)

Heft: 7

Artikel: Le cinquantenaire de la S.S.T.S.S.

Autor: Delacrausaz, P.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-546911>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ein letzter Gang durch den Übungsplatz läßt an unserem Auge die verschiedenartigen Fuhrwerke Revue passieren, die im Falle eines Krieges Verwendung finden müßten. Da sind zahlreiche, verschieden große Fourgons, die dem Abtransport Verwundeter dienen, Wagen, die in kurzer Zeit mit den zusammenklappbaren Tragbahren kombiniert werden können. Zum Schlusse betreten wir sogar einen Eisenbahnwagen, der mit mehr als einem Dutzend von Betten ausgestattet wurde und der zudem auch einen Verbands- und Operationstisch besitzt.

Da die instruktive, sorgfältig arrangierte Ausstellung für jedermann frei zugänglich ist, darf man hoffen, daß sie in weitesten Kreisen die ihr gebührende Beachtung finde.

* * *

Die Tagung darf als ein glücklicher Beweis angesehen werden für die intensive Arbeit, die den leitenden Persönlichkeiten wie

auch den meisten Sektionen eigen ist, um die außerdienstliche Tätigkeit der Sanitätsgruppe zu fördern. Unter dem abtretenden Präsidenten, Herrn Sanitätsmajor Dr. Raaflaub, Bern, hatte — nach Jahren des Stillstandes — eine energische Tätigkeit eingesetzt, die nun ihre Früchte tragen wird. Es gebührt dafür Major Raaflaub der beste Dank. Großer Dank gebührt ebenfalls dem nimmermüden Organisationskomitee, wie all den Wettkämpfern, die viel freie Zeit aus Liebe zu ihrer Truppe geopfert haben.

Eine sehr gediegene und verdankenswerte Arbeit hat Wachmeister Nef, St. Gallen, im Vereine mit einigen Mitarbeitern geleistet durch Herausgabe eines gedruckten Jubiläumsberichtes zur Gründungsfeier. Wer sich über die Entstehung und den Werdegang des Schweizerischen Militär-Sanitätsvereins des nähern unterrichten will, findet in der Arbeit eine auskunftreiche Chronik. Dr. Sch.

Le cinquantenaire de la S. S. T. S. S.

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire de la Société suisse des troupes du Service de Santé, M. Paul Delacrausaz, membre d'honneur, a prononcé le beau discours qu'on va lire et que nous donnons *in extenso*:

Mon Colonel,
Monsieur le Président du Comité d'organisation,
Monsieur le Président central,
Messieurs les officiers, sous-officiers et soldats,
Messieurs,

Il y a dans la vie des hommes, comme dans celle des peuples et des sociétés, des dates qui font époque! Celle que nous fêtons aujourd'hui en est une, et je voudrais être à la fois philosophe et orateur, pour faire passer devant vous tout ce que cet anniversaire de cinquante années évoque

d'impressions, de souvenirs et de sentiments dans nos esprits et dans nos cœurs!

Hélas! Je ne suis ni philosophe, ni orateur! Le peu que j'ai à vous dire à cette heure, je l'ai appris à l'école, austère, mais combien profitable, du grand pédagogue qu'est la vie humaine; la vie avec son charme éternel, son incomparable beauté; la vie avec ses revers, ses orages, ses difficultés; l'âpre lutte pour le pain quotidien qu'elle nous impose à tous!

Permettez-moi donc, non seulement comme Président d'honneur de la Société militaire sanitaire suisse, mais au nom des anciens, de vous adresser quelques paroles et de vous dire tout d'abord le très grand plaisir que j'ai à me retrouver aujourd'hui dans cette ville de Bâle, entouré de tant de *fidèles amis confédérés*, dont je garde le meilleur souvenir. C'est une grande

joie pour moi d'assister à ce cinquante-naire et de saluer l'arbre, aujourd'hui magnifique, que nous avons planté naguère sous la forme d'un faible arbuste, n'ayant que peu de racines et exposé à tous les vents contraires.

Aujourd'hui le faible arbrisseau est devenu presque un géant portant de nombreux fruits, abritant dans ses rameaux des générations de sanitaires, étendant sur notre pays entier son ombre salutaire!

Au cours de ce demi-siècle, notamment depuis la « Grande guerre », une évolution profonde s'est faite dans les esprits, en faveur des corps sanitaires. Je veux en souligner la nature et l'importance:

Autrefois, nos troupes étaient considérées comme des auxiliaires, ...très auxiliaires de l'armée. Un infirmier ou un brancardier, voire même le « Frater », étaient considérés comme des soldats d'ordre inférieur; on en souriait dans certains milieux; on parlait non sans dérision de l'arme par excellence du sanitaire: la seringue...!

Aujourd'hui, il en est tout autrement, grâce à notre chef d'arme, M. le colonel Hauser, à qui va notre admiration.

Faire partie des troupes sanitaires, c'est un *honneur* et un *privilege*!

C'est un honneur! Relisez la divine parabole du Samaritain. Dans cette immortelle histoire, à qui le Christ donne-t-il un rôle glorieux? Aux brigands qui attaquent ou au pauvre marchand samaritain qui s'arrête pour panser les plaies d'un inconnu aggrédi? Poser la question, c'est la résoudre! Sur un champ de bataille, comme en temps de paix, la mission la plus belle qui puisse être dévolue à un soldat, c'est certainement celle de soigner des blessés, d'apporter aux mourants un ultime adoucissement, de soulager les misères humaines! Notre inoubliable concitoyen Louis Ruchonnet disait: « *Elles*

sont belles les mains qui s'étendent pour bénir! Elles sont plus belles encore celles qui s'abaissent pour relever! » C'est la tâche et le devoir du soldat sanitaire; il n'en est pas de plus honorable.

C'est ensuite un *privilege* que de faire partie du corps sanitaire. Ailleurs, dans les autres armes, l'homme se trouve parfois dans la terrible obligation de tuer pour ne pas être tué! Cette alternative tragique a jeté souvent le désarroi dans le cœur de maints combattants. Notre *privilege*, à nous, c'est au contraire de donner ou de rendre la vie, même aux ennemis de la patrie que nous servons. Tout blessé est notre frère et nous avons envers lui les mêmes devoirs de *solidarité*. C'est le grand idéal chrétien que nous poursuivons ainsi, et que nous avons poursuivi même au milieu des horreurs de l'effroyable guerre!

Je pense maintenant à nos devanciers, nos frères d'arme; à ceux qui ont été les fondateurs de l'œuvre, ses pionniers et ses animateurs; à ceux avec qui j'ai eu le *privilege* de collaborer. Plusieurs ont disparu de la scène de ce monde. J'ai nommé notre vénéré fondateur E. Meeckli, ses adjudants Amstein, Zimmermann, Labhart, Marthaler, Kunz, Bietenhader, Brünger, Wyttenbach, auxquels nous avons le devoir d'unir les non moins vénérés colonels Ziegler, Murset, Isler, Bohny, Sahli, de Montmollin, Dasen et Kohler. Tous furent animés d'une saine émulation, suscitée par l'excellent esprit de solidarité qu'a laissé M. H. Dunant, fondateur de cette œuvre, belle entre toutes: La Croix-Rouge, sous l'égide de laquelle nous avons dirigé nos pas!

Comme ultime adieu et pour honorer la mémoire de tous ces chers disparus, ainsi que de tous ceux qui ont appartenu à notre société, je prie l'assemblée de se lever.

.

Oui, la mort inexorable, qui ne dit jamais « assez », a passé au milieu de nous; elle est venue, lente ou rapide, insidieuse ou brutale, jeter dans nos rangs la tristesse et le deuil! Nous n'oublions pas ceux dont elle a creusé prématurément la fosse! Sur ces tombes, ne laissons pas croître les ronces de l'oubli! Dédions-leur au contraire, chers frères d'arme, la fleur fidèle du souvenir! Que ceux qui furent nos guides et nos précurseurs dans la vie, reçoivent l'expression de notre gratitude et l'assurance de notre profond respect.

Puisse donc la jeune génération savoir suivre leurs traces, comme nous l'avons jalousement fait nous-mêmes! Puisse-t-elle savoir également maintenir notre œuvre! Puisse-t-elle enfin tenir haut et ferme le drapeau dont nous l'avons dotée, emblème d'humanité, de fraternité et de dévouement!

Je regarde autour de moi et je puis heureusement saluer, encore présents ici, des ouvriers de la première heure. Hélas! L'arbre est en pleine sève, ceux qui l'ont planté sont ou disparus, ou déjà sur le déclin de la vie! L'œuvre demeure, les ouvriers passent. Allons-nous nous affliger de la chose? Allons-nous récriminer? Non certes; c'est la loi de la nature. Sachons vieillir, voilà tout!

Il y a un art de vieillir! Vous me demandez en quoi il consiste? Permettez que je vous en donne le secret! Voici ce que je lisais l'autre jour dans un journal: « Signalons une vertu nécessaire à quiconque veut boucler le siècle: cette vertu, c'est la bonne humeur ».

Jean Maulmy, un brave paysan français, disait: « A l'âge de cent ans où je suis arrivé, je n'ai pas souvenir de m'être mis en colère. »

Et Antoine Rauchin, le centenaire de Montpellier: « Je dois mes longs jours à

l'égalité d'humeur, à la placidité d'âme où j'ai toujours su me conserver. »

Fontenelle, de son côté écrivait: « Je jetais sans les lire les libelles dirigés contre moi; je tâchais d'être secourable à mes ennemis... »

« La bonté, a dit Leibnitz, est un élément de longévité. »

Enfin, je crois qu'il faut suivre l'exemple du vieux maréchal de Schomberg, qui affirmait que dans sa jeunesse il aimait à converser avec les vieillards pour acquérir de l'expérience et que, dans sa vieillesse, il recherchait la compagnie des jeunes gens pour tenir ses esprits en action.

C'est être jeune encore que d'aimer la jeunesse!

Puissent toutefois les jeunes avoir le culte de la vénération, du respect et de la déférence envers leurs aînés!

Un poète centenaire a écrit là-dessus d'assez jolis vers:

« Mais vivre et mourir en aimant
Est un bonheur toujours possible!
C'est par le cœur qu'on est sensible,
Il bat jusqu'au dernier moment. »

Puisse aussi notre cœur à tous battre de longs jours encore! Puisse-t-il battre en aimant! C'est mon souhait pour chacun de nous!

Chers frères d'arme,

Nous allons rentrer dans nos foyers. La meilleure récompense, comme la plus vive gratitude que nous devons aux organisateurs de ces journées et de cet anniversaire sera le souvenir inoubliable des heures passées parmi eux. Et laissez-moi terminer en formulant une pensée de reconnaissance à la Providence qui nous permet de voir ce jour, et en vous adressant un dernier vœu: Puissiez-vous, puissions-nous tous vivre encore longtemps et réaliser ce mot d'un penseur: « L'idéal pour un homme, c'est de voir s'accomplir

dans l'âge mûr les rêves qu'il a caressés au temps de la jeunesse! »

Nous avons jeté un regard sur le passé; nous avons envisagé l'avenir; revenons au présent! Dans quelques heures, nous allons nous séparer! Demain, nous reprendrons au champ, à l'atelier, au bureau ou ailleurs, le travail journalier. Comment allons-nous y retourner? Ecoutez:

Rien n'est plus beau qu'une fin de radieuse journée d'été. Le soir est là; une brise rafraîchissante souffle des hauteurs et le soleil, qui se couche derrière la montagne, irradie toutes choses de ses feux qui vont s'éteindre, semble-t-il! Parfois, longtemps encore, après la disparition de l'astre des jours, toute la nature demeure baignée dans la lumière rose de ses derniers rayons! Ce n'est plus le jour avec

sa chaleur torride; ce n'est pas encore la nuit avec ses mystérieuses ténèbres! C'est le crépuscule avec ses admirables teintes roses! Le ciel est rose, les sommets sont roses; la terre elle-même semble rose!

Puisse cette inoubliable journée ressembler au coucher du soleil auquel je fais allusion! Puisse-t-elle faire resplendir encore demain, toujours, sur nos vies ses douces clartés! Puisse-t-elle nous faire voir tout en rose! Puisse-t-elle nous rendre la vie meilleure, la tâche plus facile, le travail plus fécond, les hommes plus aimables, la maladie plus acceptable, la tombe moins obscure, en attendant que se lève pour chacun de nous l'aurore splendide du jour de l'éternité!

P. Delacrausax.

Ueber Kurpfuscherei.

Vortrag von Herrn Dr. Sāni, vom 26. April 1931, anlässlich der Hilfslehrerzusammenkünfte in Dürnten, Zürcher Oberland.

Schon im Altertum haben die Staaten die Notwendigkeit eines gut ausgebildeten Arztespersonals anerkannt und sind bestrebt gewesen, die Heilkunde, die ursprünglich bei fast allen Völkern von Priestern ausgeübt wurde, allmählich in die Hände eines dafür besonders gebildeten und befähigten Standes überzuführen.

So gelangte die ärztliche Kunst in Griechenland unter Hippokrates zu hoher Blüte und wurde durch Celsus, vor allem aber durch Gallenus (131—200 n. Chr.) außerordentlich gefördert. So gab es in Rom schon zu Neros Zeiten Staats- und Gemeindeärzte, und so erhielt die Heilkunde, die ursprünglich einen vorwiegend religiösen und wunder tätigen Charakter hatte, langsam eine wissenschaftliche Grundlage, besonders nachdem im Mittelalter mit der Einrichtung von Medizinischen Fakultäten und mit der ge-

setzlichen Regelung des ärztlichen Berufes begonnen wurde.

Vorbildlich waren die Satzungen der medizinischen Fakultät in Salerno vom Jahre 1232, ferner die von König Roger, beider Sizilien, und nachmals von Kaiser Friedrich II. 1224 erlassenen ersten Medizinergeetze über die Ausübung des ärztlichen Berufes. Nach und nach ging man in den meisten Kulturstaaten dazu über, diese Ausübung unter staatliche Aufsicht zu stellen und sie von einer besonderen Prüfung abhängig zu machen. Den Ärzten wurde eine Pflicht zur Hilfeleistung auferlegt und ihre Honoraranprüche durch eine Gebührenordnung festgesetzt. Andern Personen war die Ausübung der Heilkunde verboten.

Durch das Mittelalter herauf haben sich neben den wissenschaftlich ausgebildeten Ärzten die Scherer und Bader zunftmäßig orga-